

LE SAVOIR–FAIRE EN TRADUCTION

Van Dai VU

Université des langues étrangères Thanh Xuan, Hanoi,
Viêtnam

Abstract : Translation theories are general translation practice in a kind of document, they are also principles of methodologies which are verified through practice. Translation theories are aimed to enlighten and orient all practical responsibilities, if there are no translation theories the translator easily makes confused and has no systematic insight. Inversely, if during the translation training the trainers provide translation theories only, it will lead to unpractical training targets. It is very important if a translator knows how to specify and make use of the basic translation skills in any kind of documents. The translation skills are not identical to language skills, they are abilities to use reasonably the translation techniques, to implement the recognised manipulations and revert to the original verbalising sense in order to ensure/guarantee the objectives of language communication and interculture. The article have expressed these skills.

1. Théories de la traduction : un essai de modélisation des pratiques traduisantes

Jusqu'à nos jours, plusieurs théories de la traduction ont vu le jour, chacune a ses fondements, ses points forts et aussi des points discutables. Malgré la diversité de points de vue des théories, on constate qu'elles sont un essai de conceptualisation, de modélisation des pratiques traduisantes. En effet, G. Mounin (1963) pense que les problèmes théoriques posés par la traduction

en tant qu'opération linguistique ne peuvent être éclairés que par la théorie linguistique et s'interroge surtout sur les problèmes posés par la structure du lexique, la recherche des « unités sémantiques minimales », la syntaxe, la connotation, les obstacles linguistiques, la communication interpersonnelle et les universaux du langage.

À partir d'une comparaison entre le français et l'anglais sur les plans du vocabulaire (lexique), de l'agencement syntaxique (morphologie et syntaxe) ainsi que du message (situation linguistique évoquée par le texte) J.P. Vinay et J. Darbelnet (1962 et 1977) définissent des procédés techniques de traduction permettant d'exprimer une « même réalité » en passant d'une langue à une autre. La comparaison des langues permet de faciliter le travail du traducteur mais elle fait penser qu'il y a une solution unique pour chaque cas de traduction. Cependant on trouve que la possibilité d'expression dans une langue n'est pas limitée, elle est riche et dépend par contre de la capacité créative du traducteur, de la fonction du texte traduit. Par exemple pour traduire le groupe nominal français « le visage » on peut choisir une des trois constructions suivantes: (a) *guong mat* (miroir visage), (b) *cai mat* (chose non animée visage) et (c) *bo mat* (ensemble visage)

L'expression (a) est métaphorique, elle renvoie à un visage beau et brillant comme un miroir ; (b) est neutre et appartient à la langue courante. La construction (c) s'emploie lorsqu'on veut évoquer les traits du visage.

Ainsi on ne peut pas prédire qu'il faut employer la solution (a), (b) ou (c) dans toutes les situations de communication. La comparaison linguistique ne s'identifie pas au processus de traduction.

Déplaçant les problèmes théoriques de la traduction de la langue vers le message, les théoriciens sociolinguistes, dont M. Pergnier avec *Les fondements sociolinguistiques de la traduction* (1978), proposent de tenir compte du destinataire de la traduction et de la situation de réémission du message en raison des différences de références socioculturelles. Dans cet esprit, pour traduire par exemple l'expression vietnamienne qui signifie littéralement « *la cité du dragon qui s'envole* », au lieu de rester

fidèle aux mots, le traducteur prendra conscience de l'écart des références culturelles, du « savoir partagé » entre les Vietnamiens et les Francophones, ajoutera un élément linguistique permettant un accès plus rapide au sens et dira : *Hanoi, cité du dragon qui s'envole*.

Dans le même courant sociolinguistique, E. A. Nida et Taber (1971) articulent leur réflexion autour des difficultés de la traduction de la Bible. Comme ces auteurs, J.C. Margot traite les problèmes posés par la traduction biblique et s'intéresse aux différences culturelles et au milieu récepteur. On voit que l'adaptation au destinataire convient quand il s'agit de traduire la Bible dans les langues-cultures éloignées de la langue de départ mais elle n'est pas toujours valable pour d'autres types de textes.

J.R. Ladmiral travaille sur les textes philosophiques et à partir de cette expérience l'auteur propose des « théorèmes pour la traduction » (1979) qui seraient d'après lui une contribution à une « linguistique inductive » de la traduction.

En distinguant la traduction sémantique de la traduction communicative, P. Newmark (1981) estime que la traduction communicative porte sur les écrits non littéraires courants, les textes utilitaristes tandis que la traduction sémantique concerne les textes littéraires philosophiques religieux et politiques dont la forme importe autant que le contenu. Selon ce point de vue, l'expression vietnamienne « *tuoi trang tron* » aura en français deux formes équivalentes :

a) *l'âge de pleine lune* et,

b) *l'âge de 16 ans* (on croit que la lune est pleine le 16 du mois).

La solution (a) est sémantique tandis que la solution (b) est communicative

On remarque que le choix de la traduction communicative ou de la traduction sémantique dépend de la prise en compte de la langue de départ ou de la langue d'arrivée. En français, on attribue à la lune de mauvaises qualités comme le montrent les expressions telles que *promettre la lune, bête comme la lune* Par contre, en vietnamien la lune représente la beauté féminine. Si l'on décide de maintenir cet écart culturel en choisissant la traduction sémantique, on risque de causer un problème de

compréhension pour les lecteurs de la traduction. Mais si l'on décide d'annuler l'écart culturel, on risque d'appauvrir l'original du point de vue de l'identité culturelle.

Les théoriciens de l'ESIT, Paris, D. Séleskovitch et M. Lederer (1984) ont construit leur théorie interprétative à partir de l'expérience de l'interprétation simultanée et de l'enseignement de celle-ci. Elles ont mis en évidence la nature du processus interprétatif et les facteurs qui y interviennent.

L'examen des théories modernes de la traduction ci-dessus permet de constater que les généralisations théoriques sont en général conditionnées par le type d'exercice de traduction, par l'original en fonction de ses caractéristiques sémantiques, pragmatiques et textuelles. De ce fait, la problématique qui m'intéresse, en tant que formateur, c'est : face à la diversité des documents de langue source, à la variation de types d'exercice de traduction doit-on proposer une théorie pour chaque situation de traduction ? Existe-t-il des principes communs à tous les cas de traduction ? Peut-on parler d'*aspect théorique* de la traduction au lieu de *traductologie* ? J'essaierai dans le paragraphe qui suit de répondre à ces questions.

2. Traductologie ou théorie de la pratique de la traduction ?

Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il n'est pas possible de proposer une théorie de la traduction sans jamais faire de traduction. Par conséquent la traductologie peut-être définie comme un ensemble de principes théoriques tirés de la pratique. Mais comme nous l'avons analysé, du fait qu'il existe plusieurs types de traduction tels que traduction économique, littéraire, philosophique, scientifique etc., la conceptualisation des pratiques donnera lieu à une grande variété de modèles théoriques. Une question se pose alors à tous les formateurs de la traduction : quelles sont les possibilités d'application à l'enseignement de la traduction ? Quel modèle théorique les enseignants et étudiants doivent-ils suivre ? Lequel des modèles est le plus pertinent ? Le quel est le moins ? On peut trouver les éléments de réponse à ces questions à travers les expériences de l'enseignement-apprentissage. En effet, dans notre cursus de formation

d'interprètes et de traducteurs de liaison à l'Université des langues étrangères de Hanoi, il y a la matière « théorie de la traduction » dont je suis chargé depuis plusieurs années. Je trouve que la présentation des théories des auteurs européens n'intéresse pas beaucoup nos apprenants. D'une part, ils ne comprennent pas bien la terminologie spécifique qu'emploient les auteurs. D'autres part, ces théories abordent des problèmes épistémologiques qui semblent passer outre le travail de savoir-faire. Cependant nous sommes conscients qu'il ne faut pas négliger la composante théorique de la formation car c'est celle-ci qui éclaire la pratique et contribue largement à la formation de la compétence de traduction. De plus, malgré leurs différences ponctuelles, les théories que nous connaissons se recouvrent dans plusieurs parties. Toutes estiment par exemple que la traduction est un acte de communication avant d'être une opération linguistique. Aussi les formateurs peuvent-ils déterminer les parties communes à toutes les théories et les mettre à profit pour leurs élèves. Ces parties communes ne peuvent être que les principes de base ou du savoir-faire dans la traduction. Mon expérience d'interprétation de conférence et d'enseignement de la traduction depuis des années montre qu'on peut définir un nombre fini de savoir-faire utilisable pour tous les domaines de traduction, qu'il est important de faire acquérir aux étudiants au cours de leur processus d'apprentissage. Les enseignants n'auront pas alors à traiter de la traductologie avec des questions théoriques qui pourront dévier l'attention des étudiants pour qui l'acquisition de la compétence pratique est primordiale. Ainsi est-il plus intéressant, plus efficace d'aborder l'aspect théorique de la traduction, c'est-à-dire, *la théorie de la pratique de la traduction*. Ce point de vue a l'avantage de souligner l'importance de la compétence pratique sans se cantonner dans une collection de faits épars ne pouvant pas donner lieu à des réflexions théoriques qui orientent l'activité de traduction. La prise de conscience de l'aspect théorique aidera les élèves à franchir des difficultés d'ordre pratique alors que l'entraînement pratique leur permet d'avoir une bonne compétence professionnelle. En effet en procédant à une traduction communicative, selon la théorie de Newmark (1982a et 1982b), on peut résoudre les problèmes posés par les obstacles

linguistiques lorsqu'il faut travailler avec des langues très éloignées l'une de l'autre comme le vietnamien et le français. Mais quels sont les éléments qui constituent la compétence de l'apprenant-traducteur ? Répondre à cette question c'est essayer de déterminer les manifestations du savoir-faire en traduction. Ce sera l'objet d'analyse du paragraphe suivant.

3. Le savoir-faire de l'apprenant-traducteur

J'aborde le problème du savoir-faire en traduction selon le point de vue d'un formateur.

3.1. Savoir analyser la macrostructure du texte original (depuis ici : du texte)

Pour traduire un texte il faut bien comprendre d'abord sa macrostructure. Il est donc important de savoir : a) le type, b) l'auteur, c) le thème, d) la fonction du texte, e) la situation sociale au moment où le texte est écrit et enfin f) le destinataire de la traduction. Ces éléments interviennent dans la saisie et l'expression du contenu de l'original. En effet, on ne traduit pas une publicité commerciale de la même manière qu'un texte de loi. En d'autres termes, la typologie des textes a de l'impact sur la stratégie de traduction. Ainsi la prise de connaissance du texte permet d'éviter la lecture linéaire, de se replier sur les structures textuelles locales, c'est-à-dire les mots et les phrases du texte ou sa microstructure.

3.2. Savoir comprendre la microstructure du texte

Après une analyse globale, tout texte à traduire doit être analysé en détail et à tous les niveaux. Cette analyse permet de le comprendre à fond.

a) Au niveau lexicologique

L'étudiant doit être capable de distinguer la signification hors contexte et la signification actualisée en contexte (ou le sens) d'une unité lexicale. Puisque le sens est l'objet à transmettre dans

la langue cible, cet exercice est fondamental. L'enseignant a donc pour tâche d'aider les étudiants à reconnaître la signification la plus pertinente des mots et expressions. C'est aussi à ce niveau qu'on doit identifier les mots à forte charge culturelle que contient le texte. Ce repérage vise un double objectif : il oriente, d'une part, l'appréhension du sens et permet de déterminer une stratégie de traduction, d'autre part. Nous appelons les mots à forte charge culturelle ceux qui évoquent un fait de culture et dont l'interprétation exige qu'on aille au de-là des formes linguistiques, par exemple, dans le domaine politique, les mots tels que : « la cohabitation », « la droite », « la gauche » en France, « doi moi » (renouveau), « hoi nhap » (intégration), « co phan hoa » (actionnarisation) au Vietnam.

C'est également au niveau lexicologique que l'étudiant doit être en mesure de découvrir des termes spécialisés, des néologismes et de trouver une équivalence. Cette tâche difficile dépasse parfois la capacité des apprenants. C'est l'enseignant qui doit intervenir en attirant l'attention de ses étudiants sur l'expansion sémantique des mots, sur l'apparition récente des termes. Par exemple, pour traduire la phrase : « *Il y a beaucoup d'entreprises japonaises qui délocalisent leur production* », il faut comprendre ce que veut dire « délocaliser ». Les étudiants peuvent avoir recours au dictionnaire bilingue mais ils ne trouvent pas toujours la solution par ce que le dictionnaire bilingue peut manquer d'entrée lexicale, comme c'est le cas de « délocaliser ». Le rôle du professeur dans le traitement des termes spécialisés et des néologismes est vraiment important.

b) Au niveau morphologique

L'étudiant doit être capable de reconnaître la forme des mots-outils, les conventions grammaticales (genre et nombre, par exemple), surtout les formes verbales et leur signification. Je dois signaler que la concordance des temps en français est à l'origine des difficultés de maniement de la langue pour les apprenants vietnamiens dont la langue n'est pas flexionnelle. Pour eux, déterminer le sens des formes verbales est déjà difficile, il est encore plus dur de les employer correctement. On rencontre souvent chez nos étudiants l'emploi du présent, du passé composé

et du futur de l'indicatif qui correspondent à trois marqueurs d'aspect en vietnamien.

c) Au niveau syntaxique

L'étudiant devra savoir comprendre les structures syntaxiques du texte, c'est-à-dire qu'il doit être capable de bien déterminer les rapports entre les segments du texte. Cette capacité est indispensable puisque les structures syntaxiques sont le support du réseau sémantique. Par exemple pour traduire le passage suivant, on doit identifier la fonction du groupe de mot « sa faible ouverture sur les pays émergents » et le sujet de « lui a permis », ce qui n'est pas évident en raison des différences entre deux systèmes linguistiques :

« L'évolution la plus encourageante pour nos entreprises tient à la solidité de nos performances à l'exportation », considère Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. « Ce que l'on a longtemps reproché à la France, qui réalise près de 75% de ses échanges avec les pays de l'OCDE – sa faible ouverture sur les pays émergents – lui a permis l'an dernier d'amortir les effets des crises asiatique et russe ». (Le Monde, jeudi 18 février 1999)

Mon expérience montre que l'analyse syntaxique est particulièrement efficace pour faire comprendre aux étudiants les fonctions syntaxiques des mots de l'énoncé, et d'en construire le sens.

d) Au niveau pragmatique

L'étudiant doit être capable de déterminer les valeurs pragmatiques du texte. Il doit savoir, par exemple, si un texte est satirique ou polémique, explicite ou implicite, c'est-à-dire si le dire correspond ou pas au vouloir-dire. Ce niveau d'analyse permet de choisir une bonne stratégie de traduction. La réalité pédagogique montre que les apprenants font plus d'attention aux formes linguistiques et ne s'aperçoivent pas souvent les idées implicites ou les allusions du texte.

3.3. Savoir choisir une solution adéquate parmi les possibilités de traduction

Pour réexprimer les idées reçues de l'original, la langue cible offre un choix de possibilités de traduction mais l'étudiant doit être capable de trouver une solution exacte, selon le critère de l'équivalence sémantique et fonctionnelle. L'exactitude d'une traduction est déterminée par la correspondance entre le vouloir-dire ou l'intention communicative et les formes linguistiques retenues en langue cible. Il y a une équivalence fonctionnelle si le passage traduit remplit le même rôle dans le texte d'arrivée que le passage correspondant dans le texte de départ. Ainsi, l'étudiant doit savoir utiliser des « procédés techniques » donnant lieu à une équivalence sémantique tels que la traduction littérale (le transcodage), le calque ou l'emprunt... et ceux qui aboutissent à une équivalence fonctionnelle comme la transformation de structures syntaxiques ou l'adaptation. L'utilisation des « procédés » doit être souple, en fonction des caractéristiques de l'original et de sa fonction. Par exemple, on peut utiliser la traduction littérale en complémentarité de la traduction libre, et s'orienter vers l'équivalence sémantique s'il s'agit de la traduction de types de textes dont la forme est aussi importante que le contenu. Par contre, avec des textes très liés à la culture de départ causant des difficultés de compréhension on devra opter pour une équivalence fonctionnelle.

3.4. Savoir bien rédiger en langue cible

Le travail d'écriture a lieu à la phase de réexpression du contenu compris. A ce stade, plusieurs difficultés peuvent apparaître : il est difficile de trouver des formules équivalentes ; les formes linguistiques choisies peuvent trahir ce qu'on veut réexprimer... Mais la plus grande difficulté, d'après moi, c'est le respect du style de la langue d'arrivée. En effet, les apprenants-traducteurs sont souvent dépendants de la syntaxe originale et ils se privent de ce fait de la liberté de s'exprimer sur la base du contenu compris. Par conséquent, ils produisent des textes qui ont encore des traces de la langue de départ, manquant parfois de cohérence. Il est donc important que les étudiants soient capables de bien rédiger leur traduction, de produire des textes fluides,

concis et cohérent comme lorsqu'on s'exprime en langue maternelle. Ce travail de rédaction devra faire partie des objectifs du cours de traduction.

4. Conclusion

Le savoir-faire dont nous parlons dans cet article est la compétence minimale que l'apprenant-traducteur doit atteindre au bout d'un processus d'apprentissage. Il est déterminé sur la base des principes théoriques posés par les théories modernes, attestés par la pratique. Il peut se diviser en compétence d'interprétation et compétence de rédaction correspondant à deux phases fondamentales du processus de traduction. Dans la formation à la traduction, la détermination de la compétence minimale du traducteur facilitera le travail de conception des programmes, l'identification des contenus d'enseignements et des critères d'évaluation du cursus de formation et des textes traduits. Faisant du savoir-faire son objectif d'enseignement, l'enseignant sera plus conscient de sa démarche pédagogique, le formateur pourra mesurer la qualité de ses produits. C'est sur ces points que la traductologie trouve sa justification et présente une utilité pour l'apprenant-traducteur.

Bibliographie :

- Delisle, J., *L'Analyse du discours comme méthode de traduction. Initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*. Ottawa, Canada, 1980.
- Ladmiral, J.R., *Traduire, théorèmes pour la traduction*. Paris, Payot, 1979.
- Larose, R., *Théories contemporaines de la traduction*. 2^e éd. Presse de l'Université du Québec, 1989.
- Mounin, G., *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris, Gallimard, 1963, 296 p.
- Newmark, P., « The Translation of Authoritative Statements : A Discussion », in *META*, Vol. 27, n° 4, 1982a.

- Newmark, P., « A Furter Note on Communicative and Semantic Translation », in *Babel*, Vol. XXVIII, n°1, 1982b.
- Pergnier, M., *Les fondements sociolinguistiques de la traduction*. Paris, Honoré Champion, 1978.
- Seleskovitch, D., *L'interprète dans les conférence internationales. Problèmes de langage et de communication*, Paris, Minard, 1976. « Traduire : de l'expérience aux concepts ». In *Etudes de linguistiques appliquées* (24), 1968, pp 64-91
- Seleskovitch, D., Lederer M., *Interpréter pour traduire*. Paris, Didier Erudition (Coll. Traductologie 1), 1986.
- Taber, Ch.R., Nida, E.A., *La traduction : théorie et méthode*, Londres, Alliance Biblique Universelle, 1971.
- Vinay, J.P., Darbelnet, J., *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Ed. revue et augmen., Paris, Didier, 1977.
- Vu, Van Dai, « Le caractère communicatif : un principe de la traduction », in *Langage* Institut de linguistique, Centre de recherche en sciences sociales et humaines, n° 3/2001, pp 20-28, Hanoi, Vietnam, 2001.